

Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU)

Projet 2015 en collaboration avec les lycées

Séminaire spécial du 26 février 2015: « L'environnement et les écosystèmes dans les objectifs de développement durable post-2015 des Nations Unies ».

Cette année, dans le cadre du projet annuel organisé par l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU), les élèves provenant de 9 lycées luxembourgeois sont invités à examiner le rôle des écosystèmes dans les objectifs de développement durable « post-2015 » des Nations Unies dans un des pays cibles de la Coopération au Développement luxembourgeoise, le Burkina Faso ou le Sénégal. Pour accompagner les élèves



dans leur réflexion, l'ALNU a organisé un séminaire spécial au Lycée Technique Michel Lucius à Limpertsberg-Luxembourg le 26 février 2015. Il a été animé par Madame Pascale Junker, experte en Environnement et Changement climatique au sein de LuxDev, l'Agence chargée par le gouvernement luxembourgeois de la mise en œuvre de la politique de coopération bilatérale au développement. La demi-journée a porté sur le thème de l'environnement et des écosystèmes dans les objectifs de développement durable post-2015 des Nations Unies.

C'est avec un mot de bienvenue que la directrice du Lycée Technique Michel Lucius, Mme Pascale Petry, a ouvert le séminaire. Elle a déclaré être contente d'accueillir dans son lycée ce séminaire spécial sur une thématique aussi importante que les écosystèmes et l'environnement dans le développement durable. Elle a ensuite laissé la place à Mme Caroline Reviriot, membre du Conseil d'administration de l'ALNU, qui a fait un bref état des lieux de la coopération au développement, des et plus spécifiquement des écosystèmes pour faire face à un certain nombre de défis actuels.

2015, une année charnière

Mme Reviriot a tout d'abord rappelé que 2015 est une année charnière. Officiellement décrétée année européenne pour le développement sous l'initiative de la Commission Européenne, il s'agit également de la dernière année de l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Soit l'heure de faire l'inventaire de ce qui aura été réalisé depuis leur adoption par les Nations Unies au Sommet du Millénaire en 2000, et de prendre les principales décisions sur le futur cadre global qui remplacera les huit OMD en septembre 2015 prochain pour les prochaines quinze années à venir (2016-2030), à savoir les dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD). En ce qui concerne le Sénégal et le Burkina Faso, choisis pour le Projet 2015 de l'ALNU, les indicateurs de progrès montrent que l'Objectif 7 des OMD n'a été que partiellement atteint. La proportion des zones forestières continue de diminuer et les émissions de CO2 par tête d'habitant d'augmenter depuis 1990, mais l'on peut cependant se réjouir qu'une plus grande partie de la population de ces deux pays utilise à présent des ressources améliorées en eau potable.



La coopération au développement : un métier d'avenir

En raison de l'arrivée à terme des OMD et sachant que le troisième pilier du développement durable relatif à l'environnement devant être renforcé dans le futur, l'ALNU a choisi d'orienter son projet annuel sur la coopération au développement et plus particulièrement sur la thématique de l'environnement dans les projets de développement, a rappelé Mme Reviriot. Elle a ajouté que cette initiative sera des plus enrichissantes pour le futur professionnel des élèves participant au Projet 2015 de l'ALNU. Un certain nombre d'entre eux se tourneront en effet très certainement plus tard vers le secteur de la coopération au développement au vu des défis croissants auxquels la population globale devra faire face dans les années à venir : une population mondiale en croissance constante qui atteindra en 2050 les 9 milliards d'individus, un défi important aggravé par les menaces du changement climatique, la pénurie croissante d'eau et de terres, la dégradation des sols, et la

détérioration des ressources naturelles. Des menaces qui toucheront principalement les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales où est présente la vaste majorité des 805 millions de personnes au moins qui souffrent de la faim.

Le rôle fondamental des écosystèmes

Madame Reviriot a ensuite mis en avant le rôle important de la biodiversité¹ et des écosystèmes² pour répondre à ces défis de manière durable car ils procurent des biens et des services de base dont dépendent la sécurité alimentaire et la nutrition. Ils sont fondamentaux pour assurer la réalisation d'un certain nombre d'objectifs à l'échelle mondiale tels que la production durable, l'éradication de la pauvreté, le développement durable, la santé et tant d'autres encore. C'est pourquoi ils doivent être à tout prix préservés et utilisés de manière durable. Le séminaire a ensuite été animé par Madame Pascale Junker, qui a abordé en détail l'approche opérationnelle de la coopération luxembourgeoise pour le développement, et plus spécifiquement dans le domaine de l'environnement et de la préservation des écosystèmes. Afin de rendre le séminaire davantage interactif avec les élèves et professeurs accompagnateurs, Mme Junker a proposé un quiz de mise en bouche dont les réponses figuraient dans sa présentation.

Le Luxembourg, un acteur essentiel du développement durable

Mme Junker est tout d'abord revenue sur les prémisses de l'aide au développement, qui a été mise en œuvre dans les années 1960-70 à la décolonisation d'un certain nombre des anciens empires et puissances européennes. L'idée était d'aider ces pays à assumer leur souveraineté et à faire vivre leur situation dans les meilleures conditions de vie possible. C'est dans les années 1970 que les pays riches à haut revenu se sont engagés à verser 1% de leur Revenu National Brut (RNB) aux pays à faible revenu. Aujourd'hui, le Luxembourg compte parmi les rares pays au monde à avoir tenu cette promesse, et consacre un budget de 300 millions d'euros à l'aide au développement (1% de son RNB). Il coopère aujourd'hui avec neuf pays que sont le Cap Vert, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nicaragua, le Laos, le Vietnam, la Birmanie. Le Sénégal et le Burkina Faso pèsent dans la coopération luxembourgeoise au développement pour 10 à 15% de l'aide. Il intervient dans six secteurs différents, et prioritairement dans les domaines sociaux que sont l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, le service financier, l'agriculture et l'aide humanitaire, une



priority étant accordée aux domaines sociaux par rapport aux secteurs de l'environnement. Elle a cependant attiré l'attention sur l'importance des chiffres et statistiques car si l'aide de 1% du RNB du Luxembourg semble élevé, en valeur absolue cela ne représente pas grand-chose. Les 0.2% de RNB versés par les Etats-Unis aux pays en développement représentent une aide mille fois supérieure à la totalité du budget versé par le Luxembourg aux pays en développement. Elle a ensuite rappelé que le Luxembourg fait partie des pays membres des Nations Unies ayant ratifié les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) formulés et adoptés en l'an 2000 par les Nations Unies et qu'il prendra à cet effet part au débat des Nations Unies sur l'après-2015.

La Stratégie environnementale du Luxembourg

Contrairement à la pensée collective, les huit OMD ont été appliqués aussi bien aux pays en développement qu'aux pays développés. Après quinze années d'application, quel constat peut-on dresser aujourd'hui ? N'étant pas possible de faire l'analyse complète des résultats du travail de la coopération luxembourgeoise quant aux OMD, Mme Junker s'est concentrée sur la stratégie du Luxembourg en matière d'Environnement et de Changements climatiques axée sur l'Objectif 7 des OMD concernant la durabilité environnementale. Au cours des quinze dernières années, le Luxembourg a orienté sa

¹ Diversité du vivant, c'est-à-dire tous les processus, les modes de vie ou les fonctions qui conduisent à maintenir un organisme à l'état de vie.

² Un complexe dynamique de plantes, d'animaux et de microorganismes et leur environnement naturel en interaction au sein d'une unité fonctionnelle (forêts, zones humides, sèches, agricoles, fluviales, etc.). Milieu de vie tant de l'homme que des plantes et des animaux.

coopération au développement sur les trois axes suivants : préserver l'environnement, s'adapter aux changements climatiques, et atténuer le changement climatique³.

A titre d'exemple, au Burkina Faso, où 34% du territoire national est aujourd'hui dégradé, le Luxembourg s'est attelé entre autres à soutenir la gestion durable des forêts. Il a notamment financé un projet de récupération des terres dégradées pour les rendre à nouveau cultivables. La technique consiste à casser la croûte créée par la pluie et le vent qui recouvre ces terres non-cultivées à l'aide de tracteurs. On y creuse ensuite des sillons avec les tracteurs où on y sème les herbes. Après quelques années, une fois les herbes installées, le bétail peut à nouveau pâturer et délivrer une production laitière élevée.



Le Sénégal est également en proie à plusieurs contraintes qui dégradent à la fois ses terres et son écosystème telles que la pollution urbaine, la surexploitation des pêcheries et la dégradation des marais côtiers, la disparition des mangroves, la déforestation et l'érosion côtière. En 15 ans (2002-2016) le Luxembourg a ainsi investi 160 millions d'euros environ dans l'aide au développement du pays. Mais les défis auxquels fait face l'Afrique Subsaharienne ne cessent d'augmenter.

Les défis de l'Afrique subsaharienne⁴

L'image des grandes famines au Sahel⁵ qui a choqué l'Europe entière dans les années 1970 a bien changé. Le développement a amené beaucoup de progrès en termes d'espérance de vie, de santé, de scolarisation, de mobilité, et d'accès au confort, mais a également apporté son lot de monétarisation, d'individualisme, de sédentarisation, d'urbanisation et de standardisation. Un développement qui va de pair avec l'intensification de l'utilisation des ressources naturelles et l'explosion démographique dans les villes. L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui la dernière région du monde à entamer sa transition démographique⁶, et sa population ne cesse d'augmenter. Le Niger atteint le plus haut niveau d'enfants par femme avec une moyenne de huit enfants et la première grossesse à 16 ans, ayant pour conséquence une population majoritairement jeune dont la moyenne d'âge est de 17 ans, comparé à un âge moyen de 40 ans au Luxembourg.

L'état des écosystèmes et du Sahel est lui aussi en train de changer radicalement. L'Afrique atteint actuellement le record mondial de perte de biodiversité et de forêts. Mais il faut rappeler que l'Afrique est le continent où il y a le plus grand nombre d'espèces et qui présente donc une plus grande potentialité de perte de biodiversité, contrairement aux régions polaires en Europe qui possèdent au départ moins d'espèces différentes.

L'exode rural qui voit la population africaine migrer massivement vers les villes en quête d'emploi, de formation et d'épanouissement entraîne quant à lui une inversion du nombre de ruraux, en diminution, par rapport au nombre d'urbains, désormais en majorité.

Il est intéressant de constater que l'Afrique Subsaharienne reste la seule région du monde pour laquelle pas un seul des OMD fixés n'a été atteint pour le moment. La croissance démographique ayant très certainement beaucoup pesé en défaveur de cette région du monde et reste un des principaux freins au développement : en effet, comment atteindre des objectifs chiffrés pour 2015 si la population ne cesse d'augmenter ?

Les OMD : des objectifs encore abstraits.

Mais surtout, les objectifs fixés pour préserver l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique restent encore assez abstraits et en marge des priorités nationales pour beaucoup de pays, et il reste encore beaucoup d'efforts à accomplir en matière environnementale.

³ En savoir plus sur la Stratégie de Coopération du Luxembourg : www.cooperation.mae.lu

⁴ Ou Afrique noire. Etendue du continent africain au sud du Sahara, séparée écologiquement, culturellement et ethniquement des pays du nord par le climat rude du plus vaste désert du monde.

⁵ Zone qui s'étend de l'Atlantique à Djibouti, et située entre la forêt tropicale et le désert, caractérisée par une pluviométrie très basse, une écologie très fragile et la faible qualité des sols.

⁶ Passage d'un régime de forte natalité et mortalité à un régime de faible natalité et mortalité.

Les prochains 17 ODD : quelles nouveautés ?

Les ODD remplaceront dès septembre 2015 prochain les OMD. Jusqu'ici au nombre de huit, les ODD seront au nombre de 17 associés chacun à 7 à 10 cibles. S'ils ressemblent aux OMD en ce qu'ils reconduisent certains objectifs des OMD - réduction de la pauvreté, faim, éducation, égalité des sexes, eau et assainissement - ils proposent un certain nombre d'éléments nouveaux : énergie, croissance économique durable, partagée, infrastructures et villes résilientes, industrialisation durable, mode de consommation et de production durables, changements climatiques, écosystèmes terrestres et maritimes durables, paix-justice-gouvernance, partenariat mondial (au niveau financier).

Présentés sous la forme d'un cycle en mouvement, les ODD représentent une véritable interrelation et interdépendance entre les trois dimensions du développement durable (économique, social, et environnemental), considérant qu'un élément ne peut pas réussir seul, une nécessité qui était par trop absente des OMD.



L'Environnement : un luxe ou une nécessité ?

La présentation s'est conclue par une discussion sur la question de savoir si l'environnement était un luxe ou une nécessité pour les pays pauvres. « Ce n'est pas une question de luxe mais de priorité » a avancé un des élèves. Une observation que bons nombres de pays n'ont pas encore acceptée comme expliqué plus haut. Le développement de l'homme est malheureusement aujourd'hui associé aux dégâts qu'il crée à l'environnement a poursuivi Mme Junker. Comment donc pallier à cette tragédie ?

Le développement durable : une utopie ?

Pour Mme Junker, il faut que le développement humain respecte les limites de la planète pour être durable. Une trajectoire qui reste pour le moment confinée à la Suisse, aux pays scandinaves et au Costa Rica - qui a investi massivement dans la gestion durable de ses forêts aujourd'hui très bien protégées -, des pays qui sont le plus souvent cités comme étant les plus proches de l'idéal d'un développement durable élevé. Malgré ce nombre infime de pays considérés comme exemplaires, Mme Junker a cependant appelé à rester optimiste. Pour elle, le développement durable est possible mais il faut s'en donner les moyens en investissant dans l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique qui consiste à ne pas gaspiller de l'énergie, investir de l'argent pour réparer ce qu'on a déjà endommagé dans la nature, construire d'une autre manière, et donc prendre en compte l'évolution de la population et les limites de la planète. Car le temps presse si l'on considère qu'on est actuellement sur une trajectoire de réchauffement climatique de neuf degrés, bien loin des deux degrés limités conseillés par les OMD.

Le changement climatique sera global et très variable

Enfin, il faut être prudent en avançant que le changement climatique touchera plus durement les pays du sud, car le changement climatique sera global et variable. Des opportunités se présenteront à certaines contrées qui vont gagner au changement climatique : c'est le cas de ces Inuits ci-dessous qui peuvent désormais produire de la pomme de terre biologique au lieu de chasser les baleines.

Le revers de la médaille sera la compétition pour les ressources qui se feront de plus en plus rares. C'est déjà le cas au Sénégal, où les côtes du pays voient de plus en plus apparaître des bateaux de pêcheurs provenant des pays riches du Nord, perturbant la pêche locale déjà raréfiée.



Environnement 360 :

<http://e360.yale.edu/content/feature.msp?id=2722>

Virginie Vinti, Chargée d'études volontaire auprès de l'ALNU